

Michel Huglo, article extrait du

Dictionnaire de la Musique. Science de la Musique : technique, formes, instruments. Sous la direction de Marc Honegger. Paris : Éditions Bordas, 1976.

tome I (AK) ISBN 2-04-005140-6

tome II (LZ) ISBN 2-04-005585-6

Cette copie numérique a été mise en ligne avec l'accord des Éditions Bordas

<http://www.editions-bordas.fr>

Elle est hébergée par *Archivum de Musica Medii Aevi* (Musicologie Médiévale – Centre de médiévistique Jean Schneider, CNRS / Université de Lorraine).

L'édition de référence demeure protégée par la loi sur les droits d'auteur.

Ce fichier est destiné à un usage strictement personnel à l'exclusion de toute fin commerciale.

Archivum de Musica Medii Aevi

http://www.univ-nancy2.fr/MOYENAGE/UREEF/MUSICOLOGIE/AdMMAe/AdMMAe_index.htm

CHANT GALLICAN. Le cht g., par analogie au →
chant ambrosien ou milanais, pourrait se définir
comme le chant propre à l'église des Gaules avant la

réforme liturgique imposée dans l'Empire franc par Pépin le Bref († 768) et par Charlemagne. En fait, il n'a jamais existé une liturgie et un cht g. mais des liturgies et des répertoires de genre gallican : sous le terme de « gallican », au sens large, on regroupe les rites non romains en usage au-delà de la péninsule Italique ; dans un sens plus précis, il faut entendre par liturgies gallicanes l'ensemble des rites, organisation des lectures et des chants propres aux grandes églises métropolitaines de la Gaule Cisalpine et de la Germanie (Toulouse, Lyon, Autun, Tours, Sens, Rouen, Cambrai, Trèves, Mayence, Cologne, etc.). Cet ancien rite gallican n'a rien à voir avec la liturgie néo-gallicane forgée de toutes pièces dans la 2^{de} moitié du XVII^e s. par des prêtres érudits.

Les différences qui distinguent les anciennes liturgies gallicanes de la romaine se relèvent non seulement dans les usages mais aussi dans le style euhologique. A Rome, le style des collectes et des préfaces de la messe est d'une rigoureuse précision dans sa formulation théologique et d'une stricte concision dans le choix du vocabulaire : par contre, dans les livres gallicans, les oraisons et « contestations » (ou préfaces) développent un thème sous tous ses aspects, avec accumulation de figures de rhétorique (répétitions, redondances, métaphores, antithèses, etc.) et à l'aide d'un vocabulaire très riche. Dans le domaine du chant, on constate qu'il n'a pas existé un cht g. mais un ensemble hétéroclite de pièces qui se rattachent — par opposition à la « romana cantilena » — à la famille des liturgies gallicanes. Le cadre qui permet de déterminer la fonction liturgique des chants de la messe est fourni par les deux lettres attribuées par un manuscrit d'Autun à St Germain, évêque de Paris : l'auteur y décrit l'ordonnance de la messe gallicane sans oublier les pièces de chant. Les écrits de Grégoire de Tours († 594) font parfois allusion à telle ou telle pièce de chant.

Les chts g. ne sont pas conservés dans un ou plusieurs manuscrits notés qui auraient survécu à l'imposition de la liturgie et de la cantilène romaines. Abolis par cette substitution des liturgies à la fin du VIII^e s., les plus beaux ont survécu en s'introduisant dans les manuscrits grégoriens. La situation se présente donc ici comme en Italie du Sud, où les pièces du répertoire primitif de l'église de Bénévent ont pénétré sous forme de doublets dans les manuscrits de chant grégorien, écrits et notés par des mains bénéventaines. La critique doit donc s'efforcer de faire un tri dans cet ensemble de pièces transmises par les manuscrits notés et distinguer les pièces du fonds primitif grégorien et celles qui y furent introduites après l'imposition officielle de la fin du VIII^e s. Dans ce groupe des pièces ajoutées au cours du IX^e et du X^e s. une nouvelle sélection s'impose : les compositions romano-franques d'une part et de l'autre les anciennes pièces gallicanes. Mais cette analyse du répertoire est très délicate dans sa réalisation concrète.

Le premier critère de sélection est d'ordre paléographique : la comparaison des graduels entre eux (et ultérieurement la confrontation des antiphonaires). Les pièces qui appartiennent à tous les témoins d'origines diverses font partie du « fonds primitif » grégorien. Le « résidu », c.-à-d. les pièces qu'on trouve isolément dans telle ou telle région seulement,

sont à soumettre au verdict de la critique interne. C'est ainsi que l'offertoire de St Étienne *Elegerunt*, qui ne fait pas partie du fonds primitif (au 26 déc., les plus anciens manuscrits grégoriens indiquent l'offertoire *In virtute*), présente dans son texte et dans sa mélodie plusieurs indices qui dénotent son origine gallicane : l'offertoire *Elegerunt* qui figure encore au Graduel romain (mais sans ses anciens versets) est donc un ancien « sonus » ou pièce ornée accompagnant la solennelle procession des oblats. Suivant la remarque de Walafrid Strabon (v. 830), c'est d'après le vocabulaire et la mélodie (« verbis et sono ») que l'on peut déceler les anciennes pièces de cht gallican. En effet, le vocabulaire et les expressions du texte sont les mêmes que dans l'euhologie gallicane (G. Manz, cf. Bibliogr.) et la version scripturaire est celle des traductions latines parfois antérieures à la Vulgate de St Jérôme. Enfin, lorsque le texte d'une pièce de chant rencontre des parallèles dans les antiphonaires hispaniques ou milanais, c'est un nouvel indice en faveur de son origine gallicane : tel est justement le cas de l'offertoire *Elegerunt*. Malheureusement, l'affectation liturgique des pièces ainsi identifiées n'est pas toujours établie ; c'est là un écueil qui empêche de bien connaître les différents genres liturgico-musicaux de l'ancien rite gallican. Cependant, il n'est pas tout à fait impossible de déceler quelques traits propres aux divers genres de cht gallican.

La psalmodie gallicane ne comportait pas de médiane au milieu du verset, mais une simple pause, comme à Milan et en Espagne. En outre, on pratiquait la psalmodie à deux teneurs, celle du 2^d membre du verset étant plus basse d'un degré que celle du premier : ainsi dans le → ton prégrin, qui ne faisait pas partie de l'« octoëchos » latin, pour le Ps. 113 *In exitu*. Il faut mentionner encore l'« alleluaticum » ou psaumes des laudes (Ps. 148-150), antiphonnés avec l'alleluia, qui se chantaient à l'office du matin. A la différence de l'office romain, l'office gallican utilisait les hymnes métriques. Ainsi l'hymne du lucernaire ou petit office précédant les vêpres :

In-ven-tor ru-ti-li, Dux bo-ne lu-mi-nis, qui cer-tis vi-ci-bus

tem-po-ra di-vi-dis, mer-so so-le cha-ose in-gru-it hor-ri-dum

lu-cem red-de-tu-is, Chris-te, fi-de-li-bus.

Comme autres hymnes gallicanes, on peut encore mentionner *Christe qui lux es et dies* pour complies, *Mediae noctis tempus est* pour les nocturnes, *Veni, Redemptor gentium* pour Noël. Enfin, l'hymne en prose *Te Deum* : sa mélodie, construite sur une échelle défective, peut se réduire à une psalmodie ornée à deux teneurs, du moins au début. De même, le *Gloria in excelsis* (n^o XV de l'ordinaire du Graduel romain), qui a une structure mélodique identique, faisait jadis partie de l'office des laudes du rite gallican. L'office gallican comportait encore des antennes aux mélismes chargés, souvent terminées par un

Alleluia dont le « neuma » se développait non pas sur la finale -a, mais sur voyelle la médiane -e-, comme dans l'ancien → chant mozarabe. C'est le cas dans l'antienne à la Croix, *O crux benedicta, quae sola... alle-* (mélisme d'env. 50 notes)- *luia*. On utilisait aussi les antiennes à versets, comme à Milan : il en reste plusieurs exemples dans la série des antiennes pour le « Mandatum » du jeudi saint. Enfin, il faut relever l'usage fréquent des « preces » litaniques, genre propre aux liturgies gallicanes (Gaule, Espagne et Germanie) : elles sont caractérisées par le dialogue entre le diacre qui formule l'intention de prière et la foule qui répond par une demande très courte, p.ex. « Rogamus te Rex seculorum ». Ces « preces », dont certaines viennent d'Espagne, ont été maintenues longtemps dans les manuscrits en notation aquitaine. — Voir également l'art. CHANT MOZARABE.

Bibliographie — H. LECLERCQ, art. Gallicane (Liturgie), in Dict. d'archéologie chrétienne et de liturgie VI/1, 1924 ; A. WILMART, art. Germain de Paris (lettres), *ibid.* ; F. CABROL, Les origines de la liturgie g., in Revue d'Hist. eccl. XXX, 1930 ; A. GASTOUÉ, Le cht g., *ibid.* XLI-XLIII, 1937-39, tiré à part Grenoble 1939 ; G. MANZ, Ausdrucksformen der lateinischen Liturgiesprache, in Texte u. Arbeiten, 1. Beiheft, Beuron 1941 ; J. QUASTEN, Oriental Influence in the G. Liturgy, in Traditio I, 1943 ; P. SALMON, Le lectionnaire de Luxeuil, in Collectanea biblica latina VII, Rome 1944 ; E. GRIFFE, Aux origines de la liturgie g., in Bull. de littérature ecclésiastique LII, 1951 ; M. HUGLO, L'auteur de l'Exultet pascal, in Vigiliae christianae VII, 1953 ; du même, Die Gesänge der altgallikanischen Liturgie, in Gesch. der kath. Kirchenmusik, Kassel, BV, 1972 ; BR. STÄBLEIN, art. Gallikanische Liturgie, in MGG IV, 1955 ; Les preces des graduels aquitains empruntés à la liturgie hispanique, in Hispania Sacra VIII, 1955 ; R. J. HESBERT, Le cht de la bénédiction épiscopale, in Mélanges Mgr M. Andrieu, n° spécial de la Revue des Sciences religieuses, Strasbourg 1956 ; C. GINDELE, Die gallikanischen « Laus perennis »-Kloster u. ihr Ordo officii, in Revue Bénédictine LXIX, 1959 ; G. OURY, Psalmum dicere cum alleluia, in Ephemerides liturgicae LXXVI, 1965 ; H. ANGLÉS, St Césaire d'Arles et le cht des hymnes, in Maison-Dieu n° 92, 1967.

M. HUGLO